



PUBLICITE Les Annonces et Réclames son: reçues directement aux Bureaux du journal et dans tontes les Agences de France et de l'Etranger

Samedi 19 - JUIN 1909

Tout le monde sait qu'on désigne par ces mots la force engendrée par les chutes d'eau de montagne, ainsi distinguée pittoresquement et poétiquement même, du charbon au moyen duquel on produit la vapeur d'eau.

Cette nouvelle source d'energie n'a pris rang que depuis vingt ans parmi les facteurs de Ja production économique, et déjà son utilisation est d'une telle importance qu'elle devient comparable à celle de la houille noire. On peut prédire qu'elle la dépassera, en amenant de grands déplacements des principaux centres industriels.

La production du charbon est limitée incontestablement. Les plus habiles géologues et ingénieurs ne sont point d'accord sur la valeur présente des gisements encore disponibles, et il faut d'ailleurs compter ceux qui seront certainement découverts et explojtés dans un avenir plus ou moins prochain; mais les opinions sont concordantes sur le principe de l'épuisement des mines au bout d'une certaine période.

Pour les uns, cette période est relativement courte; pour les autres, elle eat encore très longue, ni nous ni nos arrière-neveux n'aurions à nous préoccuper d'une pareille éventualité.

per d'une pareille éventualité.

La houille blanche, au surplus, fera que cette éventualité, terrifante en l'absence de toute autre puissante source d'énergie, se réscudra en une simple évolution semblable à tant d'autres que le dernier siècle a vues et que verra le siècle nouveau.

le dernier siècle à vues et que verra le siècle nouveau.

Et l'emploi de la force hydraul que offre sur celui de la houille extraje des mines l'immense avantage que cette force se renouvelle sans cesse t qu'on n'en peut prévoir la disparition. Tandis que le charbon représente un capital qui s'use en raison même de son cultisation, la houille blanche est à proprentent parter un revenu qui ne peut que s'accontre sous l'influence des progrès de la science.

science.

La puissance engendrée par les chutes d'esu est une puissance à lon marché companée à celle de la vapeur. Si, pendant plusieurs amnées, la plupart des sociétés hydro-électriques ont donné des dividendes nuls ou insuffisants, cela tient, d'une part, à cette vérité d'expérience que la clientèle est toujours longue à venir aux innovations, et, d'autre part, aux l'atonnements inévitables des premières installations, les données de l'exploitation étant encore mai connues.

dables des premières instanations, les données de l'exploitation étant encore mai connues.

Dans une fort intéressante communication que M. Ardoin, chef du contrôle technique du gaz et de l'électricité de la ville de Marseille, a faite récemment à la Société d'études économiques de cepte ville, il a constaté que l'évairation des forces hydrauliques à donné lieu, à l'origine, à bien des erreurs. Ainsi de la force du Rhône à Genève, estimée d'abord à 7,655 chevaux alors qu'elle est de 30,000.

En France, un service spécial est chargé, depuis huit ans, d'étudier et de mesurer ces forces issues de nos massifs montagneux, et l'on possède d'amesurer ces forces issues de nos massifs montagneux, et l'on possède d'amaintenant les renseignements les plus complets sur les cours d'eau des Alpes.

Le prix de revient comparatif d'un theval hydraulique et d'un chéval-va-peur ne peut être établi que gelon les cas particuliers, en lenant comple, d'une foule de circonstances. Pour donner une foule de circonstances. Pour donner une foule de sidiférences, on peut dire qu'à 50 kilomètres de l'usine génératrice le premier coûte environ 110 francs, tandis que le second coûte de 270 à 280 francs pour une usine de 250 à 300 chevaux. L'écart dépasse, en moyenne, la proportion du simple au double.

Les multiples emplois des forces hydro-électriques se classent en trois calégories:

1º Réseaux de distribution de lumière.

dro-électriques se classent en trois categories:

1º Réseaux de distribution de lumière,
gussi bien dans les petites communes
que dans les plus grands centres; canatisations de haut voltage qui transmettent la force à toute une série de moyens
de transport, chemins de fer, tramways,
bateaux fluviaux, ou à de nombreuses
installations mécaniques qui emploient
depuis une fraction de cheval-vapeur jusqu'à des milliers de chevaux;

2º L'électro-métallurgie, qui transforme l'énergie en chaleur pour la fabrication de l'aluminium, dont le prix s'est

La houille blanche le Massil central peuvent fournir approximativement 5 millions de chevaux, soit, pour la France entière, un chistre global de 9 millions.

global de v millions.

C'est une puissance presque égale à celle de la totalité des chevaux-vapeur que notre pays utilise aujourd'hui, d'après la stalistique officielle. Celle-ci en compte 9,5 millions, dont 7 pour les chemins de fer et les tramways, 2 millions pour les établissements industriels, et 100,000 pour la batellerie.

Mais à puissance nominale égale, la machine hydraulique a une énorme supériorité, puisqu'elle travaille vingfiquatre heures par jour, tandis que la machine à vapeur a une marche généralement discontinue, soit 18 heures dens l'industrie, 8 dans les chemins de fer, 10 dans la batellerie.

Nos moteurs à vapeur pourraient douner, dans toute la France, 30 milliards de chevaux-heure; ce qui correspond à la moitié seulement de la puissance que pourraient développer nos forces hydrauliques complètement aménagées.

Mais cela est du domaine de l'avenir. Pour s'en fenir aux réalités présentes, des résultats fort intéressants sont déjà obtenus. L'usine de la Brillaune, construite sur une chute de 24 mètres dérivée de la Durance, dispose d'une force de 13,000 chevaux sur l'axe des turbines.

On projette la transformation du tronçon le plus impétueux du Rhône, de la frontière suisse à Génissiat, en un superbe bief navigable de plus de 20 kilomètres. La puissance ainsi aménagée serait de 228,000 poncelets en eaux m'oyennes (le poncelet équivant à un cheval et un tiers, soit à un travail de 100 kilograpmétres à la seconde).

Cette préssance serait ensuite transportés à Paris, pour alimenter la capitat de force de na lumière, et malgré la dépendition n'alteindrait, en cours de route, que les juatre dixièmes de l'énergie initiale.

L'Allemagne est peu favorisée sous le rapport de la houille blanche; ses fleuves n'ont pas le caractère torrentiel propice au crépage des forces hydrauliques.

Le Rhin pourrait produire de 150,000 à 200,000 chevaux, entre Schaffouse et Hale, mais une partie appartiendrait à la Shisse.

Quant à l'Italie, qui n'a pas de charbon, lout son avenir industriel est dans l'aménagement GARDON.

CHRONIQUE

LE BERGER

Sur le causse du Larzac, non loin du val de Soulzou, bas-fonds de verdure folle où serpeute le caprice écumant d'une rivière entre des créneaux de rocs rougeâtres, la ferme du Garbedet et ses éépendances s'appuyaient sur des contreforts d'oolithes. Et on eût dit de loin des cubes de pierre mal équarirs alignés près d'un mur de cyclope.

Pendant huit mois d'année, quand le matin re-éclairait le causse dénudé, sans autre ombrage que, d'espace en espace, un bouquet d'arbres; à l'heure où les coqs entonnaient l'hymne guttural de l'aube auquel répondaient tous les échos des gorges, un troupeau de quatre ou cinq cents brebis fisées sortait, toutes clochettes sonnantes, l'anqué de trois chiens noirs et aboyeurs, et suivi d'un grand vieux berger.

Large chapeau ombrageant une figure tail-lée à la diable à grands coups de hache, longue cape de bure brune donnant à cette stature un air de moine sculpté dans du vieux chêre, bâton haut dont Homme frappait à chaque pas le-sol, le tout se découpant sur l'horizon fluide avec une netteté si précise qu'elle en était étrange, el était l'aspect de ce berger, quand il sortait de la ferme, triomphalement escorté par les éblouissements de l'aurore.

Après avoir suivi en assez bon ordre un

forme l'énergie en chaleur pour la fabrication de l'aluminium, dont le prix s'est calion de l'aluminium de l'aluminium de calcium, du carbure de silicium; d

Le Collège Saint-Winoc à Bergues



Vue des bâtiments détruits par l'incendie de jaudi

tout parce qu'il voulait qu'après sa mort un autre s lui-même s perpétuât les traditions de son art.

Or, ce qui déplaisait à Jeantou, c'est que Jeantounnet avait pris une épouse qui s'en laissait conter par le fermier et que le bouvier consentant ne demandait qu'à profiter des avantages d'un relle situation. La Marianne était une femme accorte que Jeantou aimait, malgré tout, comme sa fille, puisqu'elle était la femme de Jeantounnet: et la reuve c'est qu'il avait voulu être le parrais de leur enfant.

Mais la Marianne n'imait pas le vieux, cai la avait pour elle des regards de reproche et parce qu'il est rêvs humain de détester ceux dont la seule présence vous est comme un remords. Jeantounnet s'était retroidi à l'égard de Jeantoun, parce que la somme des bienfaits de celui-ci l'écravait et qu'il avait besoin de se libérer d'un fardeau de reconnaissance trop lourd pour lui. Le jeune fermier en avait assez de son vieux servicers, parce que la longue fidélité des services de ce dernier lui donnait droit à des égards qui le laissaient libre de la dépendance sous laquelle le mairte, jaloux de sa maîtrise, voulait plier ses serviteurs.

Par la force des choses, un complot se for-

libre de la dépendance sous laquelle le maître, jaloux de sa maîtrise, voulait plier ses
serviteurs.

Par la force des choses, un complot se forma; et le berger apprit que la vertu est une
parure de grand luxe, permise seulement à
ceux qui ne dépendent de personne.

Un soir d'aûtomble, lorsque le troupeau rentrait dans la cour de la ferme, faisant fuir les
poules qui cherchaient des graines sur les
tas de fumier et crier les canards barbottont
dans les fondrères cerusées par les roues des
chariots et croupissantes de purin; lorsque
les brebis s'éparpillaient, récalcitrantes à rentrer dans la bergerie basse dont les crèches
mouvantes étaient emplies de fagots faits
avec des branches ayant encore tottes leurs
feuilles; le fermier, qui s'était enfin décidé,
mais un peu embarrassé tout de même, dit à
leantous qu'il soulait lui parler. Celuici, ne
s'apercevant peut-être pas de cet embarras
insolite et grave, répondit:

— Tout à l'heure, patron l' Après avoir rentet chos mes bêtes.

Le fermier n'ajouta rien; et, le dos voûté,
les mains très enfoncées dans ses poches de
pantalon, il rentra dans la cuisine sombre.

Dans l'âtre immense flambait une souche
dont les lueurs formaient le seul éclairage de
la pièce, faisant un jeu fantastique de reffets

nier.

- Je lui ai dit que je voulais lui parler t ondit celui-ci.

ment foldtre de la flambée et le glouglou de l'eau bouillante. Cela dura quelques minutes, mais que l'angoisse étirait affreusement. Alors Jeantou entra, suivi d'un de ses chiens, le vieux Labrick, qu'il aimait. Il prit une chaise aaprès du fermier et allongea ses bottes ferrées devant l'âtre. Le silence pesa plus lourdement sur tout ce monde; et personne ne se regardait. Au bout cun moment Jeantou demanda au fermier;

plus lourdement sur ut te mount, to sonne ne se regardait. Au hout c'un moment Jeantou demanda au fermier:

— Tu youlais me parler, patron?
— Oui, fit celui-ci avec effort, les yeux rivés sur les flamméches qui léchaient la souche. Tu as été le meilleur des petres; mais... tu te fais vieux. L'hiver dernier...tu sais: tu as été malade. Cet hiver... tu pourrais l'ètre plus gravement encore.

Le fermier s'arrêta. La sueur perlait à son front. Mais Jeantou, immobile, es taisait toujours, attendait.
— Aussi... continua l'autre, il vaudrait mieux te reposer. Tu as un bas de laine bien rempli; et tes neveux de Roquefort ont du bien. Ils te garderaient volontiers.

Jeantou, plus méprisant que terrible, le tois comme pour retourner son ame abjecte, ainsi quom fait d'une bourse vide.
— Jeune homme! tu as expédié ta grand'mère à l'hospice de Millau. où elle est morte

de sa solitude. Tu sais donc comme les jeunes gardent les vieux.

— Mais avec ton argent...

— Tais-toi ! je t'ai compris ! Tu me renvoies après c'inquante ann de services. Tu es le maltre, c'est bon. Comme tu conduis le bonf éreinté à l'abartoir, tu flanquerais le pâte à cheveux blancs à l'hospice. Eh bien, noa ! Moi je m'en irai seul. J'ai encore mon chien er mon Bâten.

Or, Labrick, avec des yeux de tendresse, lécha la main rugueuse de Jeantou. Celui-ci se tourna vers Jeantounnet lui dit gravement:

— N'oublie pas les conseils que je t'ai donnés, ils sont bons.

— Mais ce n'est pas moi..., interrompit le paysan.

— Je ne l'accuse pas. Pourquoi l'excusser tu ? Adicu. Pensa à moi à l'époque où les brebis mettent bas, je l'ai dit quels soins il faut prendre. Se levant soudain et se tournant vers Ma-rianne qui mettait le couvert; — Femme, où est ton fils ? Bon Jésus 1 berger, crois-tu que je sois — Je de demande où est mon filleul ! — Il dort ! murmura-t-elle, effrayée que le vieux ne veuille se venger sur son enfant. — Bien ! répondit-il, en l'arrétant du geste. Et le berger, suivi de son chien, monta dans la chambre où dormait l'enfant. Il con-templa longtemps ce pur sommeil, et il pleu-ra. Puis il mit trois écus sur la table; et après avoir baisé le front de ce petit, il re-descendit. — Adieu, Jeantounnet, dit-il, en embras-

montre encore ma ferme et mes brebis. Tu ne peux pas comprendre l... Ce serait trop dur !

— Alors, je vais te donner ta paie ?...

— Va! tu peux prendre avec ce que tu me dois un livret de caisse d'épargne pour le petit de Jeantounnet.

— Comment ? tu veux ?... fit le fermier abasourdi d'une telle générosité.

— Adieu!

Et le berger, soulevant son large feutre, se ditirgea vers la porte. Personne ne le retint, tant on était saisi de sa détermination brusque, et tant chacun se sentait lâche! Addehors, la pluie commençait à tomber. Jeantou passa devant la betygrie pour partir. En entendant quelques bélements, il sentir son vieux cœur se coutracter, et un sanglot le suffiquer. Il eut la tentation d'entrer revoir ses bêtes. Mais s'il l'avait fait. In avarait plus pus sortir; et il passa outre. Puis, serré dans son manteau, la démarche soudain affaissée, il alla toute la nuit, butant contre les pierres, s'égarant dans les brousses, foucté par le mauvais vent du causse et la pluie froide décotobre, suivi de son seul chien qui, de temps en temps, lui léchait la main.

Quelques jours plus tard, à l'aube, un berger des nivions vit avec terreur, à un carefour de sentiers, le vieux Jeantou d'u Garbedet, étendu sous une croix, enveloppé dans a cape comme dans un linceul, la tête nue, les yeux clos, le visage calme et majestuoux, comme si l'infini y avait empreint sa grandeur; et, près de lui, un chien grelottant, le poil trempé, qui, les yeux égarés de détresse, hurlait à la mort l...

André DELACOUR.

ECHOS

LES DEBITANTS DE POISSONS

EN FRANCE

Les departements possidant le plus grand numbre de débits de boissens sont : Nord (p. 500 — Seine-Les 43.300 — Pas-de-Calats 23.600 — Seine-Inférieure 11.500 — Bhône 10.600 — Enfin it y a 1842 brasseurs dans le Nord ; — 789 dans le Pas-de-Calais — 293 dans les Ardennes — 297 dans l'Alsne — 113. dans la Somme — et 301 dans le reste de la France. Nous ne sommes pas près de mourir de soil 1

des Patentés Exploités

Immense protestation des petits patentés lillois qui ne veulent pas payer la Bourse des gros industriels et financiers. - Ils recourrent au Conseil d'Etat.

Le meeting de protestation contre l'imposition spéciaie de la Chambre de commerce, organisé hier soir au Gymnase de Lille, a oblenu un succès formidable.

Quinze cents petits patentés sont venus at firmer leur indignation contre les procédés établis à Litle par l'aristocratie de la Grande Industrie. Ils ont vigoureusement marqué, par leurs applaudissements aux discours des orateurs, combien ils réprouvaient les injustices coûteuses de la répartition actuelle de l'imposition spéciale et la campane de défense des intérêts du petit commerce, que nous avons été les seuls, dans la presse, à mener à Litle, a trouve dans l'attitude énergaque des manifestants d'hier la plus précieuse approbation.

Le vote unanime du meeting montre une fois de plus aux capitalistes installés à la mairie et à la Chambre de commerce, que le système de se faire coustruire des édifices avec l'argent des petits contribuables, commence à lasser ceux-ci et qu'il est grand temps que ça finisse !

Nous n'avons jamais dit autre chose.

LE MEETING Les Orateurs du Comité

Les Orateurs du Comité

A huit heures trois quarts, le bureau de la réunion du Gymnase fut formé. M. Nénom, président du Syndicat des Débitants de boissons fut acclamé président. MM. Picavet, Watterlo, Bour, Lefebvre, furent élus essesseurs. M. Duval, secrétident. MM. Picavet, Watterlo, Bour, Lefebvre, furent élus essesseurs. M. Duval, secrétaire.

Sur l'estrade prennent place M. Crapez, un des membres les plus actifs du Comité provisoire; M. Spriet, avocat-conseil dyndicat des Débitants de Boissons, les représentants du Syndicat des Cabaretiers de Roubaix, puis plus tard, les trois membres de la Chambre de Commerce pour la Secatégorie, MM. Legrand-Hermani, maître-peintre, conseiller municipal, Michace, président du Syndicat patronal de la Boulangerie; Deraet.

M. Nénon, président, ouvrit la séance en ces termes.

I. Émotion que nous avons tous ressentie en recevant la feuille de contribution pour frais de Bourse et de Chambre de commerce, a justifié la réunion d'aujourd'hui. Nous dennerons d'abord la paroles à M. Crapez, pour l'exposé technique de la question qui nous occupe ».

M. Crapez fit le détail très précis du conflit actuel en le reprenant à ses débuts.

« Il convient d'abord de dire qu'il ne sagit pas de politique dans cette affaire d'inférét public. Ceci pour répondre aux malveillan les insinuations d'un journal de Lille ».

M. Crapez rappela qu'autrefois, d'après la loi de 1880 seuls les gros patentés étaient étientere de la Chambre et de la Chambre de commerce. Il expliqua comment, par la nouvelle loi du 29 février 1908, les petits patentés devinernt électeurs de la Chambre de commerce et lurent admis « à l'honneur de participer aux dépenses de cette chambre ».

« Si aujourd'hui nous protesions, dit-il, c'est dans un double but. D'abord pour nous élever contre la charge qu'on fail per lurent des dens un double but. D'abord pour nous élever contre la charge qu'on fail per et lurent admis « à l'honneur de participer aux dépenses de cette chambre ».

« Si aujourd'hui nous protesions, dit-il, c'est dan

role à M. Nénon:

« La Chambre de Commerce acus a traités comme des parias en n'attribuant que 3 siè. ges à nos importantes corporations ; Ainsi débuta le vigoureux orateur.

« On veut nous faire payer une Bourse dans laquelle nous ne mettrons jamais les pieds ! 'Bravo).

« Il y a dans la situntion présents trois responsabilités à signaler : Celle des de putés qui votent des lois. sans se rendre un compte exact de leur portés ! C'est donc à eux que nous devons nous adresser, a eux pour qu'ils réparent le mal qui nous est causé.

Celle de la majorité de la Chambre de Commerce qui après avoir voté la construction d'une Bourse, nous en impose la

Commerce qui après avoir voté la truction d'une Bourse, nous en impe

tions consulaires, car si nous avons le droit de payer, nous avons aussi le droit de discutier par nos votes le choix de ceux qui doivent nous représenter.

Nous avons été voir M. le maire de Lille, qui nous a dit :

""" — Vous avez parfailement raison de protester. Moimème, dans la séance du ifé avril 1908, j'ai protesté contre la répartition des impositions. ""

M. le maire de Lille aurait proposé d'accumuler pendant trois ans les annuités de l'emprunt de 2,768,600 francs pour la Bourse, de façon à attendre le moment où les revenus três du fonctionnement du nouve dédifice pourraient faire face à une forte partie au moins des dépenses occasionnées par son édification. Cette proposition n'a pas été écoutée.

En tons cas, pour le moment, nous devons crier au scandale et même au vol. Visa applaudissements.) Naus ne devons, payer que proportionnellement à la représentaion qui nous est accordée au sein de la Chambre de commerce. Que caux qui sont nombreusement représentées paient plus. Cest justel Quant à présent, il faudrait que l'on empedata tes percepteurs de prélever sur le sement représentées paient qui nous est accordée au sein de la Chambre de commerce. Que caux qui sont nombreusement représentées paient plus. Cest justel Quant à présent, il faudrait que l'on empedata tes percepteurs de prélever sur les momerces de l'emperent de la commission qui la papartiendra de resultant que l'on empedata tes percepteurs de prélever sur les maire de l'Ille question. Et le maire de l'Ille question de l'imposition spéciale l'a part relative à l'imposition spéciale l'a protes de l'imposition spéciale l'a part re

L'ovation faite à l'orateur dénonça l'as-sentiment de la salle aux idées exprimées.

Conseils d'avocat

L'OPINION DE Me SPRIET

De judicieux conseils, de juridiques éclaircissements, telle fut la acontributions — le
mot est de circonstance — de Me Spriet,
avocat du Syndicat des débitants de boissons, à l'œuvre de protestation élaborée à
la réunion d'hier soir.

Me Spriet énonça :

« En ce qui me concerne, je tiens à déclarer tranchement que je n'ai ici aucune
arrière pensée politique. J'estime que votre
cause est éminemment juste, et c'est pour
cela que je m'intéresse avec grand plaisir à
vos intérêts doublement lèsés :

1. Par une representation exagérée;

2. Par une representation exadealement
réduite au sein de la Chembre de commerce. » L'OPINION DE M. SPRIET

Avec une grante propose de la loi es posa les obligations nouvelles de la loi es 19 février 1808.

« La loi vous impose de payer les coutributions spéciales proportionnellement à vogatentes, Mais est-il juste que le pelli patente paie une sontine qu'il doit prendre sur son nécessaire quand elle est identiquement proportionnelle à celle que paie le gros patenté, qui prend cette imposition suprièmentaire sur son superflu?

Il v a plus.

a Notre avocat, dit-il, nous a explique qu'il y a une loi que nous devons subtr en-core pendant six ans. Il nous faut done seu, lement introduire un recours gracieux près du Conseil d'Etat, Nous vous demandons done de créer une commission pour